vacances POUR TOUS

la ligue de l'enseignement FOL Loire

JASSPORT

équitation & Multisport

CONTACT ORGANISATEUR

Ligue de l'enseignement de la Loire
Vacances pour tous
6 rue Buisson CS 50514
42007 Saint-Etienne Cedex 1
Tél. 04 77 49 54 85 - Fax 04 77 49 54 80
vacances@laligue42.org

En savoir plus : ***www.vpt-ligue42.org***

Les indispensables :

Duvet obligatoire
Tenues de sports, Cadenas
Petit Sac à Dos, Gourde

Séjours JASSPORT

8-13 14-17 ANS

Les plaisirs de l'équitation et des sports de pleine nature !

Lycée du Puits de l'Aûne — Ref 04200101

Un séjour pour découvrir les plaisirs de l'équitation et les sports de pleine nature !

Activités équestres : chaque jour de la semaine, une demi-journée est consacrée à la découverte des disciplines équestres (reprise en manège, balade en forêt, approche du dressage, sauts d'obstacles et jeux équestres, sans oublier les soins aux chevaux...).

Les autres demi journées permettront de découvrir des activités sportives de pleine nature au choix parmi VTT, tir à l'arc, accrobranche, course d'orientation, piscine, vélo de route, mini-golf et sports collectifs.

Le Centre : Situé à Feurs dans la Loire, au coeur des montagnes du matin, le lycée du Puits de l'Aune est une structure récente. Chambres de 3 lits avec sanitaires et douches. Salles d'activités : télévision, billard, ping-pong...

Vacances Pour Tous – 21 rue Saint Fargeau – CS 72021 - 75989 PARIS CEDEX 20
Agréé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative
Inscrit au Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours Certification d'Immatriculation : IM 075 100 379
Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n°06.07.04 - Association reconnue d'utilité publique par décret du 31/05/1930

ACTIVITES

Un séjour pour découvrir tous les plaisirs de l'équitation et des sports de pleine nature.
Au cours de la semaine, chaque cavalier va se familiariser avec sa monture et découvrir tous les matins les différentes disciplines équestres : reprise en manège, balade en forêt, jeux équestres, approche du dressage, obstacles, sans oublier les soins aux chevaux…
Les après-midi seront consacrées aux activités sportives de pleine nature avec au choix chaque jour (VTT, course d'orientation, , tir à l'arc, sports collectifs, vélo de route, patinoire, piscine…).

Pas de possibilité de passer un galop

ORGANISATION DU SEJOUR

L'ensemble de l'équipe construit le projet pédagogique dans le but de faire passer les meilleures vacances possibles à tous les participants, en répondant aux attentes individuelles et collectives, tout en favorisant l'autonomie de chacun. Notre projet vise à ce que le jeune reste l'acteur principal de son séjour dans le respect des règles de vie préétablies.

Notre séjour est agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

L'ALIMENTATION

S'agissant de séjours collectifs organisés par une association laïque, il nous est impossible de tenir compte d'exigences personnelles particulières à caractère non médical (viande hallal ou casher, régime végétarien ou végétalien…).

Allergies alimentaires : il est indispensable de nous transmettre, dès l'inscription, tous les documents médicaux afin que nous puissions organiser la restauration en fonction.

OBJET DE VALEUR

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (lecteur mp3, bijoux, CD, téléphone portable etc…). Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour. Attention les vols, dégradations ou pertes ne sont pas couverts par notre Association.
Le Centre JASSPORT décline toute responsabilité quant à la « disparition » d'un objet de valeur pendant le séjour.

LES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Fiche sanitaire et dossier médical
La fiche sanitaire dûment remplie et signée sera remise en main propre au responsable du convoi au départ ou, en cas de rendez-vous sur place, au responsable d'accueil.
En cas de traitement médical en cours, joindre la copie de l'ordonnance et les médicaments en qualité suffisante. C'est l'assistante sanitaire du centre de vacances qui assure la délivrance des médicaments auprès des jeunes, dans le respect de la réglementation en vigueur, à savoir : Attention, les médicaments doivent impérativement être accompagnés d'une copie de l'ordonnance à jour.
A défaut de la copie de l'ordonnance, nous ne pourrons administrer aucun médicament

DES NOUVELLES DE VOTRE ENFANT

Par courrier : JAS SPORT – Satin – 42110 JAS
Par téléphone :
Le téléphone mobile est un outil de communication de plus en plus utilisé par les jeunes, y compris en centre de vacances. Cependant, nous insistons sur le fait que l'usage abusif du téléphone mobile peut nuire à l'ambiance générale d'un séjour collectif de vacances Le téléphone portable sera interdit pendant les repas et en activités. Les enfants pourront les utiliser lors des différents temps libres.

L'utilisation du téléphone du centre ne doit se faire qu'en cas d'urgence au 07 57 45 50 65

Pour avoir des nouvelles de votre enfant nous vous conseillons **le blog** :
http://www.regardemonsejour.com

COLOS JASSPORT HIVER 2021
- Nom de l'organisateur : Vacances pour tous
- Mot de passe famille : F@m251uba

L'ARGENT DE POCHE

Pour quelques souvenirs et cartes postales…
Une somme maximale de 10€ nous semble raisonnable pour un séjour d'une semaine. L'argent de poche doit impérativement être remis au responsable du convoyage dans une enveloppe, sur laquelle sera porté le montantet le nom de l'enfant. Le solde sera restitué au stagiaire en fin de séjour. Aucun crédit ne lui sera consenti.

Coordonnées du Centre : Centre JASSPORT - Ligue de l'enseignement de la Loire
Lycée du Puits de l'Aûne - Rue Louis Blanc 42110 FEURS / Tél. 07.57.45.50.65- colosliguejas@gmail.com

PRATIQUE ADDICTIVES

La loi française interdit la consommation d'alcool aux mineurs et la consommation de tabac dans les lieux publics et spécialement dans les centres de vacances*. La loi interdit également la consommation de drogues et de produits stupéfiants. Si elle n'était pas respectée, nous aurions obligation légale de déclarer ces infractions au procureur de la République.

* *Les ados de plus de 16 ans ayant une autorisation de fumer écrite des parents, une pause cigarette pourra être organisée après les repas du midi et du soir, dans un lieu extérieur au centre de Vacances et sous controle d'un animateur*

ASSURANCE

Tous les participants à nos séjours sont couverts par l'assurance du centre de vacances. En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la sécurité sociale et de la mutuelle.

Toute disparition ou détérioration d'objets devra être impérativement signalée par votre enfant au Directeur dès qu'il s'en apercevra et, en tout état de cause avant la fin du séjour.

Nous vous rappelons que les pertes d'objets, les vols dans les véhicules, les bijoux et les espèces ne sont pas garantis par l'assurance. En conséquence, nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, de disparition ou même de détérioration.

PREPARER VOTRE SEJOUR

►Trousseau de séjour / trousseau spécifique

La valise doit impérativement être étiquetée au nom de l'enfant et à son adresse, avec la précision du lieu de séjour.

Les enfants vont vivre une vie « intense » en plein air, aussi, nous vous demandons de prévoir des vêtements solides, pratiques, peu salissants et adaptés aux conditions climatiques .

Nous vous rappelons que l'inventaire de toutes les affaires de vos enfants est la seule pièce qui puisse permettre de contrôler efficacement le contenu de la valise. Aussi doit-il être le plus précis possible sans oublier les objets de types montre, lunettes de soleil… L'inventaire doit être fixé dans le couvercle de la valise et nous vous conseillons d'associer votre enfant à son élaboration.

Pour les moins de 12 ans, le trousseau doit être marqué au nom de l'enfant. A l'arrivée et au départ, les animateurs vérifieront les inventaires.

Au-delà de 12 ans, le jeune sera autonome sur son inventaire mais il reste conseillé de marquer les vêtements.

Le lavage du linge est prévu uniquement sur les séjours de deux semaines et plus.

TRANSPORTS

Séjour 7 jours : Voyage en car ou minibus au départ de Annecy, Chambéry, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Saint-Etienne et en train au départ de Paris.

Séjour 5 jours : uniquement au départ de Lyon et Saint-Etienne.

MEMO

Documents à remettre le jour du départ :

- Les médicaments et l'ordonnance en cas de besoin
- La fiche de renseignements individuels et médicaux (avec N° de portable des parents)
- L'imprimé droit à l'image complété

Coordonnées du Centre : Centre JASSPORT - Ligue de l'enseignement de la Loire
Lycée du Puits de l'Aûne - Rue Louis Blanc 42110 FEURS / Tél. 07.57.45.50.65 - colosliguejas@gmail.com

JASSPORT

Document à nous retourner impérativement :
Vacances Pour Tous
6 rue Buisson – CS 50514- 42007 St-Etienne Cedex 1

Le mot de la Direction: Toute l'équipe de **Jassport** est heureuse de t'accueillir pour un séjour placé en premier lieu sous le signe du sport, mais aussi de la détente, de la convivialité et bien sûr de la vie collective dans le respect de chacun. Sache que nous serons à ton écoute et que nous ferons le maximum pour que ton séjour se déroule dans les meilleures conditions afin que tu gardes de tes vacances un inoubliable souvenir. A très bientôt.

Quelques éléments de vie collective tenant lieu de règlement intérieur

Alimentation : Une attention toute particulière est portée sur la réalisation des repas, tant au niveau de la variété que de la qualité et de la quantité. Les participants ne mangeant pas de viande de porc doivent le signaler dès l'inscription. Seront aussi respectées toutes les allergies dûment notifiées pour des raisons médicales.
Les participants ayant un régime sans viande doivent le signaler dès l'inscription. Aucun plat de substitution ne sera proposé, en revanche l'accompagnement de la viande sera séparé et servi à volonté.

Vie collective : Les colons seront amenés au cours de leur séjour à participer à la mise en place et au débarrassage des tables ainsi qu'au rangement journalier de leurs lieux de vie : chambre, vestiaire, salles d'activité…
Une stricte séparation garçons / filles est observée dans l'attribution des chambres et tout manquement à cette règle conduirait à un renvoi immédiat.

Argent de poche : L'implantation du centre et le rythme de vie ne donnent que peu d'occasions aux jeunes de faire des dépenses. Il est donc conseillé de pas avoir d'argent de poche. Si il y en a, il sera directement confié aux animateurs référents du groupe afin d'éviter tout problème. Il en sera de même pour tout objet de valeurs (bijoux, vêtements de marques, jeux électroniques…). Nous nous dégageons de toute responsabilité en cas de perte et casse, si ces derniers ne sont pas remis aux animateurs.

Téléphone Portable : Le téléphone portable est vivement déconseillé pendant la colonie. Pour donner des nouvelles un blog est alimenté tous les jours avec explication de votre journée et des photos souvenirs! Il est possible que les familles envoient des messages aux participants. Les colons pourront appeler leur famille avec le téléphone du centre d'accueil aux horaires indiqués. Toutefois s'il y a des téléphones portables, ces derniers seront récupérés par les animateurs et rendus à leurs propriétaires au temps prévu à cet effet de 17h à 19h. En dehors de ces horaires les téléphones ne seront pas accessibles.

Comportement général : Tout acte de vandalisme ou de dégradation volontaire, toutes formes de violences verbales répétées ou physiques caractérisées, impliqueraient un renvoi immédiat de leurs auteurs, sans préjuger des poursuites qui pourraient être engagées ultérieurement. La possession de substances illicites, la culpabilité de vol constatée ainsi que tout comportement pouvant nuire à la sécurité du participant ou à celle de ses camarades, sont aussi des motifs de renvoi immédiat.

Tabac : Règle générale : **l'usage du tabac** est totalement **proscrit** durant tout le séjour à Jas. A titre EXCEPTIONNEL et uniquement pour les jeunes âgés de **16 ans révolus** et pour lesquels un **accord manuscrit** aura été donné au bas de ce document par leur responsable légal, une pause cigarette pourra être organisée après les repas de midi et du soir. Celle-ci aura toujours lieu en présence d'un animateur et dans un lieu extérieur spécifique. Toute infraction constatée à cette règle conduirait à un renvoi immédiat pour son auteur.
Pour les jeunes de plus de 16 ans autorisation exceptionnelle de fumer : **A compléter manuellement**

Je soussigné(e) Mr ou Mme …….…….
Autorise l'enfant ……..…à fumer.

Attention : En cas de renvoi, aucun remboursement ne pourra être exigé et les frais de retour (participant + accompagnateur) seront facturés à la famille ou à la collectivité ayant inscrit le jeune.

Nom de la famille ou de l'organisme :……
Téléphone : …….. …….. ……
Nom et prénom du participant : ……
La signature de ce règlement, implique sa lecture et son acceptation sans réserve dans son intégralité.

Le responsable légal ou la collectivité	**Le participant**
Nom……	Nom……..
Prénom …….	Prénom…….
Signature :……..	Signature……..

la ligue de l'enseignement de la loire FOL
6 rue Buisson – CS 50 514 – 42007 SAINT ETIENNE Cedex 01
Tél. : 04 77 495 485 - **Fax** : 04 77 495 480
Site Internet : www.ligue-enseignement42.org
Courriel : vacances@laligue42.org

FICHE INDIVIDUELLE DE TROUSSEAU
SEJOUR JAS HIVER 2021

NOM et Prénom de l'enfant : ----------Date du séjour : Du ----------au----------

EFFETS A EMPORTER		QUANTITES				
		Conseillée	Fournie par les parents	Relevée à l'arrivée	Relevée au départ	Observations pertes
VÊTEMENTS	Slips ou culottes	*8*				
	Chaussettes	*8*				
	T-shirt / Polo	*8*				
	Pyjama ou chemise de nuit	*1 ou 2*				
	Shorts	*4*				
	Jupes ou robes	*2*				
	Pantalons, jeans	*2*				
	Survêtement	*3*				
	Blouson, veste,anorak	*2*				
	Pull ou sweat	*3*				
	Imperméable ou K-way	*1*				
	Chapeau ou casquette	*1*				
CHAUSSURES	Paire de baskets	*2*				
	Chaussures basse (paire)	*1*				
	Pantoufles / chaussons (paire)	*1*				
	pantoufle	*1*				
	Bottes (paire)	*1*				
POUR LA TOILETTE	Serviettes de toilette	*2*				
	Serviette de Bain	*1*				
	Gants de toilette	*2*				
	Gel douche	*1*				
	Shampoing	*1*				
	Brosse à cheveux	*1*				
	Brosse à dents	*1*				
	Dentifrice	*1*				
DIVERS	Maillot de bain	*0*				
	Mouchoirs jetables	*6*				
	Lunettes de soleil	*1*				
	Cadenas à chiffre	*1*				
	Duvet	*1*				
	Crème solaire	*1*				
	Petit sac à dos	*1*				
	Gourde	*1*				
Facultatif pour L'EQUITATION	Bombe-Casque	*1 bombe par enfant prêté par le centre équestre*				
	Culotte équitation	*1*				
	Cravache	*1*				
ADDITIF Pour piscine	Maillot de bain	*1*				
	Serviette de bain	*1*				

La Ligue décline toute responsabilité en cas de perte. Il est fortement déconseillé d'apporter des objets de valeurs.
Le linge doit être marqué au nom de l'enfant - Ne pas oublier de répertorier dans le tableau les vêtements portés par le jeune le jour du départ. - Rappel : le drap housse et les taies d'oreiller sont fournis par le centre. **PREVOIR DUVET.**

DOCUMENT A METTRE DANS LA VALISE DE L'ENFANT- Obligatoire pour les moins de 12 ans
(trousseau donné à titre indicatif pour 8 jours de colo)